



Charte du bénévole du Centre Culturel

Préambule

En 2016, les élus de la Communauté de Communes du Pilat rhodanien ont souhaité réunir la médiathèque intercommunale Le Shed et le CinéPilat afin de créer un Centre Culturel.

L'objectif est alors de mener des actions en complémentarité et ainsi d'enrichir les propositions d'animations culturelles.

Pour autant, les deux structures continuent d'avoir un fonctionnement indépendant avec des équipes de bénévoles spécifiquement rattachées.

Les bénévoles sont indispensables au fonctionnement de cet équipement. Ce bénévolat implique des droits mais aussi des devoirs.

La présente charte a pour objectif d'affirmer l'engagement personnel du bénévole mais aussi d'apporter une reconnaissance de son rôle et de ses missions auprès de la collectivité.

Les engagements de la CCPR

Fournir des conditions de travail correctes, tant en matière de moyens

que de sécurité

- Confier au bénévole une activité en lien avec ses compétences et ses disponibilités
- Assurer le bénévole dans ses missions au sein du Centre Culturel
- Accompagner le bénévole dans un parcours de formation
- Informer régulièrement le bénévole de l'activité du service sous diverses formes (réunions, mails, affichage...)
- Afin de prévenir des violences à caractère sexuel, du harcèlement sexuel et des propos ou comportement à caractère sexuel ou sexiste (VHSS), un affichage est présent au sein du Centre Culturel. Tout comportement inconvenant doit être signalé.
Contacter la CCPR : 04 74 87 30 13
Médiathèque : 04 74 20 33 10 / Cinéma : 04 74 87 29 94

Les engagements du bénévole du Centre Culturel

- Accueillir tous les publics sans aucune distinction
- Respecter une obligation de réserve et de discrétion
- Assurer les missions pour lesquelles il s'est porté volontaire et prévenir suffisamment à l'avance en cas d'indisponibilité
- Respecter les règles de fonctionnement de l'équipement
- Participer aux temps d'échanges au sein de l'équipe (réunions, temps conviviaux)
- Suivre un parcours de formation en lien avec ses missions

Spécificité pour le cinéma :

- Signer la feuille de réception de la clé, rendre les clés en cas d'absence prolongée, ne pas divulguer le code d'accès.

BENEVOLE

Nom - Prénom :

Adresse :

Mail :

N° tél :

Je souhaite m'impliquer dans : **Médiathèque** **Cinéma**

Pour la médiathèque

- L'accueil du public individuel :
 - ✓ Le prêt informatisé
 - ✓ Le retour informatisé
 - ✓ Le rangement des collections
- L'accueil de groupes :
 - ✓ préparation des accueils (mardi matin)
 - ✓ animation des groupes
- La mise en place d'animations tout-public

Pour le cinéma

- L'accueil du public : arrivée anticipée de 30 mn avant le début de séance
 - ✓ La billetterie
 - ✓ Le contrôle des tickets d'entrée, contrôle des places achetées en ligne
 - ✓ La projection et contrôle de tickets si besoin
- La programmation
- La mise en place de séances spéciales, animations

Tout bénévole du Centre Culturel devra être majeur et respecter les engagements définis ci-dessus.

En cas de non-respect de ceux-ci, la CCPR se réserve le droit de mettre fin au contrat entre les parties.

A Pélussin, le / /

La (Le) Président

La (Le) Bénévole

La (Le) Responsable